

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE LOI

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.01.2023	12h51	23.135	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Projet de loi modifiant la loi sur l’approvisionnement en électricité (LAEL) (Redevances des gros consommateurs)

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,
sur la proposition de la commission...
décède :

Article premier La loi sur l’approvisionnement en électricité (LAEL), du 25 janvier 2017, est modifiée comme suit :

Art. 16, al. 6
⁶Supprimé.
Les alinéas 7 et 8 deviennent 6 et 7.

Art. 17, al. 10
¹⁰Supprimé.

Art. 2 La présente loi est soumise au référendum facultatif.

Art. 3 ¹La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
²Le Conseil d’État pourvoit, s’il y a lieu, à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le _____ Au nom du Grand Conseil :
Le président, *Le secrétaire général,*

Motivation (facultatif) :

Demande d’urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
Jonathan Greillat

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Romain Dubois	Sarah Fuchs-Rota	Antoine de Montmollin
Margaux Studer	Katia Della Pietra	Corine Bolay Mercier
Martine Docourt Ducommun	Garance La Fata	Anne-Françoise Loup
Joëlle Eymann	Christian Mermet	Josiane Jemmely
Assamoi Rose Lièvre	Marinette Matthey	Hugo Clémence
Laurent Duding	Julie Courcier Delafontaine	Annie Clerc-Birambeau
Amina Chouiter Djebaili	Fabienne Robert-Nicoud	Anne Bramaud du Boucheron

Anita Cuenat	Karin Capelli	Patricia Sörensen
--------------	---------------	-------------------